

**Disons NON au Grand Accord !**

# Construisons un autre rapport de force !



Quinze mois après la dénonciation de la quasi-totalité des accords sociaux de l'AFP, la direction veut boucler les négociations sur l'accord de substitution - le Grand Accord - à la date butoir du 9 février. La direction refuse pour l'heure de prolonger les négociations au-delà de cette date, malgré **une demande unanime des syndicats**.

## Une Assemblée générale, pour mettre les choses au clair

Lors de la réunion intersyndicale du 18 janvier, SUD a proposé la tenue d'une Assemblée générale du personnel toutes catégories dès la semaine du 23 janvier, avec trois objectifs : informer le personnel, faire connaître les positions de chaque syndicat et organiser une mobilisation unitaire.

Si certains étaient plutôt favorables à cette proposition, **nous sommes toujours dans l'attente de réponses fermes** pour pouvoir lancer **un appel unitaire** à une telle AG, qui répondrait à la demande de nombreux salariés. Dans cette perspective, voici un résumé de la position de SUD.

### 1/ Des sacrifices importants

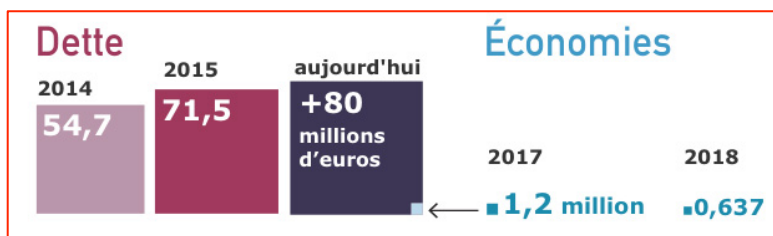
Le projet de la direction repose essentiellement sur la notion du « **travailler plus** », alors que **les barèmes de salaire sont déjà gelés depuis plus de 4 ans**. Principales demandes, sur lesquelles SUD a constaté son désaccord total avec la direction :

- **Pas d'augmentation des horaires et du temps de travail actuels**
- **Maintien des RTT actuelles**
- **Non au forfait jours**
- **Des plans de carrière automatiques sur 20 ans pour toutes les catégories de personnel** (à l'instar de celui qui existe pour les journalistes)

### 2/ Un nouveau plan d'économies qui ne réglera rien

Les dernières déclarations orales et écrites des directeurs ne permettent plus de douter de la nature du Grand Accord que l'on veut imposer aux personnels de l'AFP :

- **Il s'agit d'un énième plan d'économies**, demandant de nouveaux sacrifices à tous, qui entraîneront des conséquences néfastes sur la santé et les conditions de travail.
- **Ces changements parfois brutaux ne régleront en rien les problèmes financiers de l'Agence**, puisque les économies escomptées (maximum 1,2 million d'euros en 2017 et 637.000 en année pleine à partir de 2018) sont ridicules par rapport à l'endettement de l'AFP (71,5 millions en 2015).
- **Aucune perspective de sortie du tunnel n'est proposée aux salarié-e-s**. Bien au contraire : il est évident que ce plan d'économies sera suivi d'autres mesures qui pèseront sur la capacité de l'Agence à fournir aux usagers du monde entier une information complète, indépendante des intérêts politiques et financiers. La direction ne s'en cache pas et prévoit déjà, en cas de baisse de la productivité, de prendre le risque de ne plus couvrir certains événements. (/...)



### 3 / Une opération de « blanchiment social »

Reste l'argument de la « **sécurisation juridique** » : la direction reconnaît – enfin ! – que de nombreuses pratiques de gestion des ressources humaines ne sont pas conformes au code du travail ou à la législation sociale et fiscale, en France et à l'international. Son objectif : réduire les risques juridiques, en trouvant des solutions les moins onéreuses possibles qui soient compatibles avec ces règles.

Exemple le plus emblématique : le **forfait jours**, que la direction veut instaurer pour nombre de cadres et pour la totalité des journalistes sous droit français. Il s'agit pour elle de faire en sorte que ces salariés ne puissent plus agir en justice pour obtenir le paiement des heures supplémentaires, lorsqu'ils effectuent des **horaires à rallonge**. Avec le forfait jours, c'est possible. Car il ne fixe que le nombre de jours travaillés annuellement, sans limiter les horaires quotidiens.

Cet exemple montre aussi que la direction entend parer au plus pressé, puisqu'elle reconnaît que la mise en place du forfait jours pour tous les journalistes - y compris ceux en travail posté - constitue en soi ...un nouveau risque de contentieux.

## Peur du grand vide ?

### Que se passera-t-il après la fin des négociations ?

Certains brandissent la menace du grand vide, en affirmant qu'il faut forcément parvenir à un accord au bout de la période de survie des 117 accords et conventions d'entreprise que la direction a dénoncés en 2015. *SUD* ne partage pas cette crainte.

**L'absence d'accord de substitution serait plus gênante pour la direction que pour les salariés.** Pourquoi ? D'abord, il s'agirait d'une défaite pour le PDG Emmanuel Hoog, dont la feuille de route (le **Contrat d'objectifs et de moyens**) prévoit la signature du Grand Accord et fixe son cadrage financier étriqué. Ensuite, la direction serait obligée de prendre des mesures unilatérales, au lieu de pouvoir s'appuyer sur un accord validé par les organisations syndicales.

En l'absence d'accord, la direction a l'intention - déjà affirmée à maintes reprises - de ne pas appliquer le strict minimum légal mais de **mettre en œuvre unilatéralement son projet d'accord, dans sa dernière version issue des négociations.**

Pour les salariés il vaudrait mieux que ce **texte inacceptable** soit appliqué unilatéralement, plutôt qu'avec le consentement d'organisations syndicales qui auraient **renoncé à des droits sociaux, sans même avoir tenté de modifier le rapport de force.**

Car : **le plus grand danger pour les salariés serait un mauvais accord, validé par des syndicats.** Un texte, que notre employeur pourrait opposer à tous ceux qui essaieraient de faire valoir leurs droits.

### Peut-on imaginer un seul instant faire l'économie d'une grève ?

**Les syndicats doivent enfin sortir de l'ambiguïté** : ont-ils l'intention d'accepter sans combat les reculs sociaux du Grand accord ou vont-ils mobiliser le personnel et alerter autour de nous sur la situation financière intenable de l'Agence ?

***SUD* appelle les syndicats et le personnel à préparer l'organisation d'une grève forte et reconductible, au plus tard à partir du 30 janvier**, et à se saisir des échéances électorales en France pour réclamer un autre modèle de financement pour l'AFP.

La tenue d'une **Assemblée générale intersyndicale et intercatégorielle** devrait être la première étape d'une telle mobilisation.

Paris, le 20 janvier 2017

**SUD-AFP (Solidaires-Unitaires-Démocratiques)**

Union syndicale  
**Solidaires**  
**Sud**  
AGENCE FRANCE PRESSE